



XVIIIème Congrès de l'UNSENRIC CGTFO



Le Croisic du 31 Mai au 02 juin 2016

RÉSOLUTION

Réunis au Croisic du 31 Mai au 02 juin 2016, les délégués au XVIII congrès de l'UNSENRIC FO rappellent leur attachement indéfectible à la charte d'Amiens.

Le Congrès réaffirme la nécessité de l'indépendance syndicale comme moyen de résistance et comme base à toute action revendicative.

Le Congrès refuse toute idée de « syndicalisme rassemblé » ou « d'intersyndicale permanente », au détriment de nos valeurs et de nos principes.

Combattre l'austérité et les reculs sociaux

Le Congrès réaffirme son opposition à toutes les formes d'austérité et de rigueur qui affectent les travailleurs et qui mettent à mal la recherche et le développement, l'industrie, les entreprises sous-traitantes et les services publics.

La crise économique actuelle illustre la subordination des gouvernements aux exigences des marchés financiers. Autrement dit, la finance a pris le pas sur la démocratie, l'économie et le social.

Pour le Congrès, les travailleurs ne sont responsables ni de la crise, ni de la dette. L'austérité est inacceptable, nous devons la combattre et la rejeter car ce n'est pas aux salariés de la subir.

Le Congrès s'oppose au projet de loi dit « travail », issu des lois « Rebsamen et Macron » et du rapport « Combrexelle », soutenu par la CFDT, l'UNSA, la CFTC, le MEDEF et la CGPME.

Projet qui prône notamment l'inversion de la hiérarchie des normes, la fin du principe de faveur, la facilitation des licenciements, soit une régression sociale sans précédent contre les salariés.

La hiérarchie des normes assure un filet de protection qui préserve les salariés du dumping social des entreprises en concurrence entre elles.

La priorité absolue donnée à l'accord d'entreprise sur le code du Travail et les conventions collectives est antidémocratique et fragilise les travailleurs qui se retrouvent sous les dictats directs, les menaces ou le chantage à l'emploi, des employeurs.

Ce projet de loi, attaque également les IRP (Instances Représentatives du Personnel), remet en cause la justice prud'homale et la primauté du code du travail.

C'est pour toutes ces raisons que l'UNSENRIC demande à la Confédération et à la Fédération de continuer à exiger le retrait de ce projet de loi.

Pour le Congrès, les organisations de blocages, de rassemblements et de grèves contre ce projet de loi doivent se poursuivre et s'amplifier.

Pour l'augmentation générale des salaires

Partout dans les entreprises, revendiquons de véritables augmentations générales de salaires le meilleur remède contre la récession.

L'augmentation générale des salaires, retraites et minima sociaux est indispensable et urgent pour relancer la croissance économique et soutenir l'emploi : Un vrai travail, un vrai salaire !

Pour la défense de l'emploi et contre les licenciements

Le Congrès condamne la baisse continue des effectifs dans les entreprises du nucléaire ainsi que le transfert d'activité et revendique le maintien de tous les emplois sur tous les sites et apporte son soutien à tous les salariés qui luttent avec leur syndicat pour la sauvegarde de leur emploi.

Le Congrès dénonce avec vigueur les politiques de filialisation, externalisation ou délocalisation, mises en œuvre par les entreprises, et rejette les accords de compétitivité dont le seul but est l'augmentation du profit du capital au détriment des salariés et de la sûreté – sécurité.

Le congrès dénonce le plan de compétitivité chez AREVA qui se traduit par 6000 suppressions de postes, ainsi qu'une perte de compétences et de savoir-faire qui fragilise d'autant plus l'entreprise.

Le congrès dénonce les remises en questions massives des droits collectifs à cause d'investissements hasardeux dont les salariés ne sont nullement responsables.

Améliorer les Conditions de Travail

Le congrès dénonce la gestion des entreprises par les financiers se traduisant par une pression de plus en plus insupportable sur toutes les catégories socioprofessionnelles.

Le congrès condamne la méthode de management par le stress et la sanction, ainsi que les surcharges de travail, qui augmentent les risques psychosociaux et les risques d'accidents du travail.

Le congrès revendique la prise en compte des contraintes spécifiques au nucléaire dans les critères de pénibilité au travail, notamment les expositions aux rayonnements ionisants et le port des tenues adaptées.

Le congrès revendique l'adaptation des organisations à l'homme et non le contraire.

Défendre la protection sociale

Le Congrès réaffirme son attachement à la Sécurité Sociale créée en 1945, fondée sur la cotisation sociale (le salaire différé), gage d'égalité et de solidarité, pour tous les travailleurs : Cotiser en fonction de ses moyens, Bénéficiaire en fonction de ses besoins.

Le Congrès dénonce et s'oppose aux politiques d'exonération des cotisations sociales, à la réduction et à la fiscalisation croissante des financements de la Sécurité Sociale.

Le Congrès dénonce le transfert aux organismes privés (assurances, mutuelles...) des prérogatives de solidarité nationale qui relèvent de la sécurité sociale.

La santé doit redevenir un droit pour tous avec une égalité d'accès aux soins.

Liberté et Indépendance

Le Congrès condamne toutes les dispositions tendant à restreindre la liberté et l'indépendance syndicale.

Le Congrès refuse toute tentative d'intégration et de récupération du syndicalisme au travers d'un « dialogue social » institutionnalisé et condamne tout « diagnostic partagé », ou tout autre « comité de suivi ».

Nous le rappelons, le Congrès exige l'abrogation des lois scélérates dites de représentativité (20 août 2008, 5 juillet 2010, 15 octobre 2010) issues de la position commune CGT, CFDT, MEDEF et CGPME du 9 avril 2008.

Le Congrès revendique le rétablissement de la libre désignation des délégués syndicaux, quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'établissement, pour le maintien de la liberté de revendiquer, de négocier et de contracter. (Comme l'a rappelé l'OIT [organisation internationale du Travail] au gouvernement français suite à la saisine de FO).

Le congrès réaffirme que le syndicalisme libre et indépendant est une exigence qui conditionne le comportement, les conceptions, les positions et les actions de notre organisation syndicale.

Si les circonstances le justifient, l'unité d'action sur des bases claires constitue un espoir et une force pour les salariés. Cela suppose des revendications précises et communes et des modalités d'action clairement définies.

Afin de renforcer notre indépendance, ainsi que nos valeurs et nos revendications, le Congrès considère qu'il est impératif de se développer et d'appeler tous les travailleurs à rejoindre FO (Ouvriers, techniciens, employés, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)

Le Congrès mandate le Bureau National pour mettre en œuvre tous les moyens indispensables, au développement des syndicats de l'Union.

Le Congrès mandate le bureau national pour faire reconnaître le CEA comme une entreprise-branche, par tous les moyens.

Nucléaire

Le congrès rappelle sa position constante : Les industries du nucléaire ont des contraintes spécifiques et doivent, à ce titre rester sous la responsabilité de l'Etat, garant de la sûreté des installations et donc de fait de la sécurité des salariés et des populations.

La sûreté nucléaire étant incompatible avec les intérêts financiers à court terme, le congrès dénonce les tentatives de privatisation ainsi que les demandes gouvernementales de recherche exagérée de profit dans cette industrie.

Le congrès dénonce l'augmentation des missions du CEA sans engagements supplémentaires de l'état qui mettent en péril, non seulement la recherche fondamentale au profit de la recherche appliquée, mais aussi qui restreint les champs d'investigations.

Le CEA est de fait obligé de conclure des partenariats de programmes de recherche avec des entreprises privées au profit de celles-ci et non plus au profit du bien public.

Le congrès réaffirme qu'il faut réaliser le programme de réacteur de génération IV incluant le réacteur expérimental ASTRID, et qu'il y a urgence à terminer le réacteur expérimental RJH.

Le congrès revendique que l'état prenne ses responsabilités face aux difficultés financières des entreprises de la filière nucléaire.

Le congrès s'oppose à la scission du groupe AREVA au seul nom de la trésorerie de court terme. Cet aspect purement économique ne doit pas être la stratégie industrielle d'AREVA.

Le congrès revendique que l'état garantisse à chaque entité du groupe AREVA, de pouvoir fonctionner de façon autonome et pérenne, avec des accords d'entreprises dignes de ce nom.

Le congrès revendique la nécessité d'une convention collective du nucléaire afin d'éviter le dumping social et la gestion low-cost des réorganisations d'AREVA et de la sous-traitance.

Le congrès réaffirme la nécessité de conserver et développer les compétences des salariés du groupe AREVA et du CEA, en vue des programmes de démantèlement des installations nucléaires.

Le congrès s'oppose à toute fermeture de centrale nucléaire, de sites de production nucléaire, d'établissement ou de centre.

Pour le congrès le nucléaire à toute sa place dans la transition énergétique.

Le congrès mandate le bureau national pour défendre et faire valoir nos positions.

Le congrès appelle tous les syndicats de l'Unsenric à mettre tous les moyens pour la montée sur Paris le 14 juin 2016 contre la loi « Travail ».